Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 512

Artikel: Les femmes universitaires suisses à Fribourg

Autor: Herking, Marie-L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262820

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La question du relèvement ou de la Réha-La question du relévement ou de la Réna-bilitation occupa les congressistes pendant toute une journée, mais si les échanges de vues furent intéressants et certainement uti-les, ils n'apportèrent pas beaucoup d'idées nouvelles à ceux qui sont au courant du tra-vail de la Commission consultative des Ques-tions sociales de la Société des Nations, dont le Mouvement Féministe donne toujours de tions sociales de la Société des Nations, dont le Mouvement Féministe donne toujours de fidèles comptes-rendus. Les sept points que comportait ce numéro de l'ordre du jour furent introduits par d'excellents rapports des Comités polonais, britannique, italien et danois. On insista beaucoup sur la nécessité de faire passer tout le problème de la prostitution du domaine de la police dans celui de l'assistance sociale. Que répondre à la logique de jeunes filles qui vous demandent: « Si la prostitution est un délit, pourquoi n'enferme-t-on pas les hommes? Si elle n'est n'est pas un délit, pourquoi nous enferme-t-on?» On ne peut pas assez souligner l'importance des assistantes sociales, préparées scientifiquement, et rattachées aux hòpitaux, cliniques et dispensaires antivénériens. Ces assistantes s'approchent des prostituées, non pas comme des délinquantes, mais comme des malades qui ont droit à toute notre sympathie. Les majeures ont besoin de maisons spéciales où elles ne soient qu'en petit nombre, de sorte que chacune puisse être suivie individuellement. Elles doivent être avant tout réhabilitées psychologiquement, retrouver le respect d'elles-mêmes, puis avoir la nossi-

bre, de sorte que chacune puisse être suivei nidividuellement. Elles doivent être avant tout réhabilitées psychologiquement, retrouver le respect d'elles-mêmes, puis avoir la possibilité de gagner leur vie.

Mais la solution la plus satisfaisante de ce douloureux problème n'est-elle pas encore et toujours l'action préventive? Et, dans cette action, n'oublions pas non plus les jeunes gens. Une déléguée des Pays-Bas émut l'auditoire en parlant de la Mission de Minuit telle qu'elle fonctionne à Amsterdam. Lorsqu'on prévoit dans la ville une grande affluence de monde, les jours de fête par exemple, une dizaine de jeunes hommes parcourent les rues et s'approchent des jeunes gens qui se dirigent vers des locaux de mauvaise réputation. Ils les mettent en garde contre les dangers qu'ils courent, leur distribuent dés tracts et les invitent chez eux. Aux Pays-Bas également, la Mission de Minuit, le Comité pour la Répression de la Traite et les Amies de la Jeune fille ont organisé un patronage libre dont les membres, appartenant à différentes classes et confessions, suivent des jeunes mal entourés ou mal affermis.

(La fin mu prochain numéro)

Andrée Kurz. (La fin au prochain numéro)

IN MEMORIAM

Mlle Julie Lieb

C'est avec regret que nous avons appris le décès de M¹⁶ J. Lieb, ancienne présidente de l'Union suisse des Amies de la Jeune fille, dont elle était encore présidente honoraire, et s'est paisiblement endormie à Bâle dans quatre-vingtième année.

quatre-vingueme annee.

Toute cette longue vie fut, on peut le dire, essentiellement consacrée à une activité en faveur des jeunes filles, puisque les débuts de Mile Lieb dans le travail social eurent lieu dans les salles du dimanche pour jeunes filles isolées, œuvre à laquelle elle resta fidèle près d'un demisiècle. Puis, élargissant son champ d'activité,

A l'Exposition de Berne de la Société suisse des femmes peintres et sculpteurs



Cliché Mous

«La famille» par Germaine Hainard-Roten (Genève), qui occupe une des places d'honneus dans le grand hall de cette Exposition.

elle devint successivement membre, puis présidente du Comité cantonal bâlois des Amies, et en 1914 présidente nationale. C'est donc elle qui porta la responsabilité de cette Association durant toute la période de guerre, pendant laquelle le travail de préservation morale fut souvent bien compliqué, et ensuite durant l'après-guerre, lors-que de nouvelles difficultés surgirent. Mie Lieb sut toujours faire face à tout, rien ne lui coûtant comme peine, dévouement, sacrifice, lorsque « l'honneur des Amies » était en jeu, et apportant à l'éxécution de son mandat toute sa conscience et tout son cœur. Son caractère enjoué, sa bonne humeur constante, ses goûts littéraires qui contribuèrent à son développement intellectuel, ren-daient le travail avec elle toujours facile et intéressant, si bien que nombreuses sont celles de ses anciennes collaboratrices qui se sentent maientenant l'âme en deuil.

Nous les comprenons d'autant mieux qu'ayant eu nous-même jadis le privilège de rencontrer M^{he} Lieb dans nos Congrès et Assemblées suis-ses, nous éprouvions pour elle la plus cordiale sympathie, et c'est pourquoi nous tenons à leur dire ici toutes nos pensées de chagrin pour le deuil qui vient d'éprouver leur Association. E. Go.

Le prix Nobel de la Paix à un grand pacifiste qui est aussi un grand féministe :

Lord Robert Cecil

Il n'est certes pas tune suffragiste qui ne se soit réjouie de tout cœur en apprenant l'autre semaine comment l'un des plus vaillants défenseurs de la cause de la paix, celui que l'on peut considérer comme le véritable auteur du Pacte de considérer comme le véritable auteur du Pacte de la S. d. N., celui qui n'a jamais hésité à sacrifier ses intérêts et son avenir à cette double idée de la paix par la S. d. N.: Lord Robert Cecil, président du Rassemblement universel pour la paix, venait de recevoir le prix Nobel de la paix.

Car certes, si jamais lattributions de ce prix fut justifiée, c'est bien le cas pour cette ne personnalité.

Mais si nous, suffragistes qui travaillons pour la paix, nous sommes aussi réjouies, c'est pour une autre raison encore, car Lord Robert Cecil est aussi un féministe convaincu, et cela de tout mps. Il serait trop long de rappeler en détails le poids de l'appui qu'il donna jadis aux suffragistes de son pays, mais nous tenons à citer ici quelques fragments de la lettre qu'il adressait à la rédactrice tle notre journal, lors d'une manifestation suffragiste internationale or-ganisée à Genève en pleine Assemblée de la S. d. N., fragments que, dans les circonstances actuelles il est plus que jamais utile de relire et de méditer:

...L'autre jour, lorsque cette question du vote des femmes fut touchée dans une Com-mission de la S. d. N., il fut étrange d'en-tendre produire à nouveau les arguments tendre produire à nouveau les arguments d'opposition qui nous étaient si familiers en Angleterre, il y a plusieurs années. Un orateur, par exemple, nous assura que si les femmes avaient le droit de vole, et puisqu'elles ront'plus nombreuses que les hommes, elles risqueraient de former un bloc compact qui majoriserait les membres masculins de leur famille. Ou pour aujongueur l'enville. majoriserait les membres masculins de leur famille. Or, pour quiconque a l'expérience du vote des femmes dans sa pratique actuelle, rien ne peut être plus absurde que cette crainte. Les femmes ne votent pas plus en bloc que ne le font les hommes — ni ne votent davantage d'après leur sexe que d'après la couleur de leurs cheveux. La réalité est que l'affranchissement politique des femmes n'a amené dans la majorité des cas que peu de différence.

...Et de tous les autres maux que l'on nous prédisait comme un résultat du vote des fem-mes, il ne s'en est produit aucun en Angle-terre. Il est certain que les femmes se préoc-cupent de certaines questions plus que les hommes: elles sont d'une manière générale

plus décidées en matière de paix, elles soutiennent de tout leur appui les principes de tempérance et d'économie, et naturellement elles favorisent toutes les mesures de protection de l'enfance. Mais ceci mis à part, elles votent de la même façon que les hommes. Elles tiennent aussi davantage qu'eux à faire usage de leur droit de vote — peut-être en en raison de la nouveauté — et cette participation féminine a rendu les députés plus attentifs à la nécessité de s'occuper des misères et des injustices qui affectent les femmes. En résumé, je puis dire qu'en Angleterre, le suffrage féminin a certainement été un indéniable succès, et je doute fort que l'on puisse trouver dans mon pays plus d'une poignée de réactionnaires qui voudraient revenir en arrière, au temps où les femmes ne possédaient pas ce droit.

sédaient pas ce droit.

Signé : Cecil

Les femmes universitaires suisses à Fribourg

C'est dimanche 21 novembre, que les dé-léguées des 7 sections que comprend l'Association des femmes universitaires de notre pays ont tenu leur. Assemblée annuelle, et, cette fois, à Fri-bourg, dans la vieille cité des Zaehringen. A bourg, dans la vieille cité des Zaehringen. A l'encontre des autres années, ce n'est pas une des sections qui organisa cette journée — Fribourg n'ayant encore aucun groupement de femmes universitaires — mais bien le Comité Central dont la présidente actuelle est Mme Eder, de Zurich. Celle-ci avait mis tout en œuvre pour que cette réunion fût une réussite et laissât à celles qui y prirent part un souvenir durable.

A 10 h. 45, le Comité Central et les déléguées se réunissent dans l'un des auditoires de l'Université où, après un salut de bienvenue de la présidente centrale, l'ordre du jour, fort peu chargé cette fois, se déroule selon l'ordre prévu:

charge cette fois, se déroule selon l'ordre prevui:
affaires administratives, rapports du Comité et
de diverses Commissions (échange inter-cantonal de maîtresses secondaires, intérêts féminins,
intérêts professionnels, etc), communication de
Mme Eder sur les réunions du Conseil de l'II.
F. U. W. et sur les rapports entre l'Association suisse des femmes universitaires et la Fédération internationale (hourses, échange de hiration internationale (bourses, échange de bi-bliothécaires), enfin acceptation de l'invitation de la section neuchâteloise qui veut bien, l'an pro-chain, organiser l'assemblée annuelle.

chain, organiser l'assemblee annuelle.

"Duis c'est au tour de Mei Adamovic de prendre la parole. Lectrice à l'Ecole d'Hygiène de l'État polonais à Varsovie et première vice-présidente de la Fédération Internationale des femmes diplômées des Universités, Mei Adamovic a bien voulu quitter ses cours pour venir nous entretenir d'un sujet brûlant d'actualité. Les tentagnes d'avocarablemes d'un les divises pares dances démographiques dans les divers pays de l'Europe. Ainsi que le fait remarquer Mle Dubois, qui introduit la conférencière et trace ra-Dubois, qui introduit la conferenciere et trace ra-pidement les principales étapes de la carrière de celle-ci, Mme Adamovic n'est pas seulement bio-logue, mais s'occupa cativement de questions so-ciales, ce qui lui a valu l'honneur d'être télé-guée en 1936 à la S. d. N. Son exposé est remar-quable de clarté et de précision grâce à µne, documentation abondante. En voici, en bref, le résumé: Si l'on considère la totalité du monde il n'y a pas régression de la natalité, mais par contre, si l'on envisage que l'Europe, on doit

féminines auxiliaires ou adversaires de la dé-fense nationale? en la commentant par un article qui ett pu être mieux renseigné s'il voulait être digne du litre du journal! On en jugera par les passages suivants:

One cette malencontreuse résolution ait été

...Que cette malencontreuse résolution ait été adoptée sur la proposition d'une Romande, voilà qui encourragera les fédéralistes à accorder à leurs concitoyennes le droit de vote!

La vérité, c'est que la Confédération ferait œuvre utile en organisant, non l'instruction civique postscolaire, mais bien la préparation prémilitaire théorique (morale et intellectuelle) de la jeunesse. Ce ne serait point une centralisation nouvelle, car en matière militaire, la Confédération est pleinement compétente, et cela comblerait tion est pleinement compétente, et cela comblerait une lacune certaine de l'enseignement para-mili-taire tel qu'il est conçu actuellement. Mais cet enseignement lui-même n'a pas trouvé grâce aux de nos féministes.

La jeunesse, c'est le sport et l'exercice. Aussi, tous ceux qui s'intéressent à elle font-ils rentrer dans sa préparation civique une part d'éducation physique. C'est l'enseignement scolaire et postpaysique. Ces in readigination scotaire de pos-scolaire de la gymnastique. Les sociétés féminines sont à ce sujet pleines de réticences: « Du sport, dit le chiffre 2 de leur résolution, pui... mais point en vue de records! Des exercices physiques, ajoutent ces dames, oui... mais surtout pas comme préparation militaire! »

...La jeunesse, c'est l'armée de demain. Aussi, le Conseil fédéral s'est-il préoccupé de préparer ces futurs soldats à la vie militaire, tant pour la leur faciliter que pour dégrossir les recrues à venir. De là, le projet de loi sur l'enseignement militaire préparatoire, obligatoire seulement en

ce qui concerne l'enseignement de la gymnastique ce qui concerne l'enseignement de la gymnastique, volontaire pour les exercices spécifiquement militaires et ne comprenant pas d'instruction paramilitaire théorique. Ce projet a soulevé l'ire des sociétés féminines: «Les cours de jeunes tireurs et de cadets, lit-on au chiffre 3 de leur résolution, menacent la vie familiale et religieuse, ainsi que l'organisation des loisirs. En outre, si l'accent est trop mis sur le militaire (quel franl'accent est trop mis sur le militaire (quel franracent est rop mis sur le influare (quel riangeries), la jeunesse court le danger de se détour-ner de la démocratie et de l'entente entre les peuples». Pauvres sociétés de cadets et de jeunes tireurs, jusqu'ici si pénétrées d'esprit qua-rante-huitard et si préoccupées de lutter contre la S. d. N., comme on vous ca'omnie!

La vérité, c'est que nos féministes en sont restées aux pires utopies pacificardes. Heureuse ment qu'en Suisse beaucoup de mères ont une autre conception de leur devoir d'éducatrice.

A ces critiques mal informées, Mme de Monte-répondit par l'envoi du passage visé de sa con-férence de Bêle, dont la publication attendit trois bonnes semaines. Le dernier No de Curieux nosso-l'avant enfin apportée, en voici le passage essen-fiel à notre avis :

«...Ici nous sommes obligées d'ouvrir une pa renthèse et de prendre position vis-à-vis du pro-jet d'un service militaire préparatoire qui, s'il devient loi, obligera tous les garçons entre 16 devien loi, oinigera dois les garçons entre de et 20 ans à s'enrôler dans des groupements de gymnastique, de tir et des corps de cadets. Les recrues se trouveraient ainsi préparées au service militaire proprement dit qui, aujourd'hui, demande un assouplissement et une résistance du corps considérables.

Nous savons qu'avec le développement de « Nous savons qu'avec le developpement de la technique de guerre, nos écoles de recrues manquent du temps nécessaire pour la formation du soldat et qu'on est obligé de surmener recrues et officiers, sans pour cela arriver au résultat exigé. Une préparation spéciale avant l'école de recrues paraît de ce fait une nécessité.

« Pour les pacifistes parmi nous — et elles sont nombreuses — cette évidence est très dou-loureuse. Luttant en faveur d'une Société des Nations véritable, celle qui devra sortir un jour de sa chrysalide actuelle, convaincues qu'une guerre future sera une chose monstrueuse, nous tra-vaillons depuis des années pour le désarmement et voici qu'on nous demande le réarmement, et voici qu'on nous demande le rearmement, même l'armement des adolescents. Beaucoup d'en-tre nous, tout en soutenant les œuvres paci-fistes estiment qu'elles ne peuvent se désinté-resser de notre armée, la seule, ou peu s'en faut, qui soit destinée uniquement à la défense des frentières. Les deurieures generales expertités frontières. L'an dernier, nous avons souscrit à l'emprunt de la défense nationale, nous accorderons aussi notre intérêt aux problèmes du service militaire préparatoire. Mais qu'on nous permette de faire nos restrictions.

« Il nous semble que le jeunne homme de 20 ans est tout juste assez mûr pour faire le métier des armes de guerre. Il nous paraîtrait déplorable de l'y initier plus tôt. Qu'il apprenne à tirer à la cible; c'est un sport aimé par beaucoup d'hom-mes et des femmes! Mais faire l'école militaire avant la lettre serait, à notre avis, dangereux. A vingt ans, lorsque l'adolescent est muni de sa carte de vote, en même temps que de son uni-forme, l'école de soldat prend un autre carac-tère. Nous ne voyons pas d'objection à ce que l'on oblige tous les garçons à des services physiques, à l'assouplissement du corps et à l'endurance, qu'on leur procure l'occasion d'une saine camaraderie en dehors de leur cercle profes-sionnel. Au contraire, toute école d'énergie a de la valeur. Mais ne sortons pas les garçons des préoccupations qui sont de leur âge. Il nous répugne d'entendre vanter de petits cadets comme de futurs patriotes accomplis.

Voulant néanmoins avoir le dernier mot (c'est assez l'habitude des rédactions de journaux!! nous le reconnaissons en toute humilité) M. Faure, l'auteur du premier article, répondit encore longuement, discutant avec le sourire (c'est lui-même qui le dit) certains points spéciaux touchés par Mme de Montet, (examens de recrues, scoutisme, etc.) et terminant par cette déclaration inquétante.

Quant à la suite de la réponse de Mme de Montet, elle ne fait que confirmer les craintes Montet, elle ne fait que confirmer les craintes exprimées dans mon article. Qu'une femme soit pacifique, rien de mieux et rien de plus naturel, mais qu'elle s'inspire du pacifisme utopique et idéologique que pratiquent les fervents de la S. d. N., ce nous est un sujet de crainte. Ce pacifisme-là, c'est celui de ceux qui, au mépris des intérêts légitimes de leurs pays, s'en vont clamant: « Pour avoir la paix, n'hésitons pas à faire la guerre ». A plusieurs reprises déjà, le faux pacifisme de la S. d. N. a failli nous jeter dans une conflagration générale... par amour de la une conflagration générale... par amour de la paix...

Comment alors, entend-on le pacifisme chez Curieux? Combien on y est curieusement mal informé de l'action de la S. d. N.! et comment, si croire en l'action collective pour la paix est

constater qu'à partir de 1914, un certain nombre de pays ne font plus partie du type progressif ou stationnaire mais sont carrément des types de pays régressifs, ainsi la France, ainsi l'Italie, malgré tous les efforts tentés par la dictature actuelle, ainsi les pays du Nord: Suède, Norvège, Danemark... Les pays slaves presque seuls, aujourd'hui, appartiennent au type progressif. La dénatalité qui avant 1914, était un phénomène que l'on remarquait uniquement dans les classes aisées, s'est, depuis lors, généralisé et atteint maintenant toutes les classes de la population.

Coulcles sont les causes de cette régression? Celles-ci sont multiples, nous dit Mme Ada-movic: mariages plus tardifs qu'autrefois, désirs de confort, limitation du travail, chômage, séparation de plus en plus marquée entre l'appétit sexuel et la procréation. En face du danger qui menace le monde, il y a cependant ples remèdes. Ceux-ci ne doivent pas être imposés aux pays à coups de lois et de décrets — qui se sont avérés impuissants en la matière. — Il faut avant tout créer de meilleures conditions de vie, améliorer les rapports économiques entre les nations, éveiller le désir de Penfant chez les jeutons

DE-CI, DE-LA

Les journaux français, en annonçant la visite que l'Académie de Belgique devait faire à l'Académie française, n'avajent pas manqué de souligner le point délicat de cette manifestation de courtois voisinage: alors que la revêche vieille dame instituée par Richelieu se refuse obstinément à admettre des femmes, l'Académie de

Belgique, moins misogyne, compte parmi ses

membres Mme Colette. Qu'allati-il donc se passer, Tout simplement cedi: Colette est arrivée avec ses collègues belges, a participé au déjeuner qui leur fut offert, puis à la séance sous la coupole — non à la place où s'entasse d'habitude le public féminin, mais au milieu de ses confrères des deux pays. — Qui est-elle? se demandaient

des deux pays. — Qui est-ener se demandarent avec curiosité quelques académiciens, voyant cette femme assise sur des sièges jalousement réservés aux hommes seuls — Et le journal parisien, auquel nous empruntons ces détails, de répondre sans ambage: Le premier écrivain actuel de

Nous cueillons dans un de nos quotidiens ro-

ores Mme Colette, Qu'allait-il donc se passer?

Sous la coupole.

nes gens, combattre l'égoïsme, voilà les seuls moyens efficaces qui feront de tous nos pays européens des Etats en progression de natalité. Après cette conférence écoutée avec un inté-

Après cette conférence écoutée avec un intérêt passionné, il est près d'une heure, l'heure annoncée pour le déjeuner servi à l'Hôtel Suisse. Là, on entend à nouveau Mme Eder, qui se fait l'interprète de toute l'assemblée en remerciant M. le professeur Bays, recteur de l'Université de Fribourg, de sa présence à cette réunion des Femmes universitaires. M. Bays, en effet, avait bien voulu suivre les délibérations de la matinée et prendre part au banquet. En un speech plein de cordialité et d'humour, il se met spontanément à la disposition des déléguées, leur offrant de leur montrer les curiosités de Fribourg durant Paprès-midi. Mmes Henrici, Quinche, Grosjean, Leuch et Adamovic parlent encore à tour de rôle, remerciant chacune l'organisatrice de cette journée fribourgeoise. Mie Dr. Leder lit encore un rapport sur le projet d'une assurance-vieillesse pour les membres de l'Association, projet qui ne pourra se réaliser que d'une façon partielle vu les difficultés de l'heure présente et les conditions de fortune très différentes dans lesquelles se trouvent les femmes universitaires.

femmes de la localité. Mais le gouvernement a écarté la demande.

...Est-il permis de se demander si les chose se passeraient bien différemment en 1937?...

Places en Angleterre.

Les entreprises hôtelières suisse, restaurants sans alcools compris, signalent toutes combien le jeune personnel féminin leur fait défaut (femmes de chambre, filles de salle et de service, entre 18 à 23 ans, et parlant plusieurs langues). Or la langue anglaise, étant souvent exigée en plus du français, un séjour en Angleterre est vivement recommande aussi bien aux jeunes filles ayant l'intention de travailler dans l'hôtellerie, qu'aux jeunes employées de commerce.

Les possibilités de placement sont actuellement

Les possibilités de placement sont actuellement meilleures en Angleterre. Il s'agit cependant presque exclusivement de service de maison et pour cela des jeunes filles déjà familiarisées avec tous les travaux de ménage, y compris la cuisine. L'Angleterre est très large, vis à vis des jeunes Suissesses, mais l'octroi de permis de travail en Angleterre reste comme par le passé soumis à la condition que l'employeur ait obtenu au préalable l'autorisation nécessaire du Ministère du travail à Londres.

Les jeunes filles désirant se placer dans des

Les jeunes filles désirant se placer dans des familles en Angleterre feront donc bien de s'a-dresser à l'un ou l'autre des bureaux de placement indiqués ci-dessous, organisés par des associations d'intérêt public:

Bureau central de placement pour l'Angleterre (dirigé par l'Union suisse des Amies de la jeune fille, en collaboration avec la British Young Women's Christian Association) Marktgasse, 44, Berne.

Bureau de placement de l'Association nationale suisse des Oeuvres catholiques de protection de la jeune fille, Nadelberg 10, Bâle.

Foyer suisse, 15, Upper Bedford Place, London W. C. 1.

Ces bureaux sont spécialisés dans ce domaine et nous pouvons les recommander à tous égards. Les Offices du travail prennent également des inscriptions pour le placement en Angleterre.

(Communiqué par l'Office suisse des pro fessions féminines). Ce dernier tractanda terminé, les déléguées, sons la conduite du Rector Magnificus font un tour de ville fort instructif, qui à 5 heures, prend fin à la cathédrale de St-Nicolas où un concert d'orgue de très belle tenue clôture cette 14me assemblée des femmes universitaires suisses.

Marie-L. Herking.

Les femmes et la paix

Mme Malaterre-Sellier aux Etats-Unis

Nos lectrices savent que Mme Malaterre-Sellier vient de passer le mois de novembre aux EtatsUnis, où elle a pris la parole dans de nombreux meetings et réunions pacifistes. La veille de Panniversaire de l'armistice notamment (11 novembre), elle a participé au Congrès de Boston de Palliance mondiale pour l'amitié par les Eglises, en représentant le point de vue catholique dans un grand meeting sur ce sujet: La religion et l'action pour la paix. Avec elle ont pris la parole, le même soir, un pasteur et un rabbin, alors que Lord Cecil a présidé comme président du R. U. P. un grand banquet commémoratif.

Mme Malaterre, qui est membre de la Commission féquipine du P. U. P. a aproper préside sur fequipine du P. U. P. a aproper préside sur fequipine du P. U. P. a aproper préside sur fequipine du P. U. P. a aproper préside sur fequipine du P. U. P. a aproper préside sur fequipine du P. U. P. a aproper préside sur fequipine du P. U. P. a aproper préside sur fequipine du P. U. P. a aproper préside sur fequipine du P. U. P. a aproper préside sur fequipine du P. U. P. a aproper préside sur fequipine du P. U. P. a aproper préside sur fequipine du P. U. P. a aproper préside sur le préside sur fequipine du P. U. P. a aproper préside sur le prés

Mme Malaterre, qui est membre de la Commission féminine du R. U. P., a encore parlé au Congrès de Pittsburgh pour la paix et la démocratie le 26 novembre.

Le R. U. P. en Egypte

Une grande assemblée publique est annoncée à Alexandrie pour la semaine prochaine, au cours de laquelle les quatre points à la base du R. U. P. seront exposés par deux orateurs, dont une femme, Mme Fahnny Bey Wyssa, l'un des membres actifs du mouvement féministe à Alexandrie.

Les femmes autrichiennes et la question danubienne

Très actif, le Comité autrichien du R. U. P. a organisé à Vienne, après le brillant voyage fait à travers le pays par la duchesse d'Atholl, une « réunion danubienne », qui groupa d'importantes personnalités tchécoslovaques et hongroises. Cette conférence se termina par une réunion féminine que présidèrent la nièce du président Hodza et Mme Weingartner, la femme du célèbre chef d'orchestre. La veille déjà une grande réception avait été organisée par l'Association autrichienne des fémmes, en collaboration, avec, le R. U., P.

Une «Reine des chemins de fer» en Grande-Bretagne

Depuis 1925, la coutume s'est établie en Gde-Bretagne de désigner chaque année, parmi des filles de cheminots âgées de 14 à 16 ans, une « Reine des chemins de fer », qui s'en va rendre visite comme messagère de paix et de bonne volonté à des pays voisins (Hollande, France, Allemagne, etc.).

Allemagne, etc.).

Que voilà donc une idée charmante et féconde, dont il ferait bon s'inspirer dans d'autres pays — et chez hous notamment!

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

Pour la protection de l'enfance

M. J. Peitrequin, membre du comité du Groupe lausannois pour le Suffrage féminin, qui vient d'être élu conseiller municipal, directeur des Travaux de (la Ville de Lausanne, ce dont nous le félicitons, a déposé, le 8 novembre, au Grand Conseil, une motion priant le Conseil d'Etat d'étudier la modification de certaines dispositions du Code pénal vaudois afin de mieux permettre à la justice d'atteindre les individus qui commettent des délits contre les enfants et par conséquent mieux protéger ceux-ci.

mieux protéger ceux-ci.

C'est à la suite de l'émotion qui s'est emparée des femmes lorsque fut condamné à une peine légère avec sursis un individu qui avait violé une fillette de quatre ans, émotion manifestée par des pétitions et des protestations de femmes adressées tant au Conseil d'Etat qu'à M. Boven, procureur général, que cette motion a été déposée.

S. B.

Pour que le "Mouvement Féministe" vive...

> Total . . . Fr. 15.— Listes précédentes . » 1120.55

> > Total à ce jour Fr. 1135.55

Et les cadeaux d'anniversaires se joignant aux dons spéciaux, nous nous approchons ainsi bien près de ce chiffre de 1240 ft. que constituati notre déficit du dernier exercice! Aussi nos plus chaleureux remerciements vont-ils aux donatrices, jidéles amies de notre journal.



Correspondance

La «Joie de Lire»

Genève, le 27 novembre 1937.

Mademoiselle,

...L'article de votre collaboratrice m'est un encouragement précieux, parce qu'il montre l'intérêt très grand que les femmes portent à la lecture de leurs enfants. La « Joie de Lire » va s'efforcer de répondre aux vœux des parents en développant le goût de la saine lecture, délassante, mais instructive.

sante, mais instructive.

Permettez-moi, cependant, de rectifier un paragraphe qui laisse sous-entendre que nous ne
nous occuperons pas des lecteurs de 15 à 18 ans.
Bien au contraire, dès maintenant, nous avons
déjà des œuvres pour les alnés, quoique cette

mands ce fait divers, emprunté à une feuille portant la date d'avril 1837:

Des dames de Zuchwil, dans le canton de Soleure, se plaignent dans une pétition au gouvernement de n'avoir pas été consultées sur le choix d'une sage-femme destinée à cette commune. Les signataires en jupon citent, commentent, discutent sur la matière avec tout l'aplomb d'un jurisconsulte. La pétition a été présentée au président du Conseil d'Etat par une députation composée des plus belles et des plus éloquentes

«une des pires utopies pacificardes» une femme devrait-elle s'y prendre pour être «naturellement» pacifiste?... A notre tour, et sans mauvais jeu de mot, nous serions curieuse de le sayotr.



Publications reques

Lydie Morel: Le droit au travail de la femme mariée. 1 brochure de 37 pages. Ed. Labor, Genève 1937.

Il semble bien que tout ait été dit sur le droit au travail de la femme mariée, et pourtant devant l'acharnement et l'aveuglement de ses adversaires, il faut continuer de taper sur le clou et poursuivre le bon combat. C'est ce qu'a fait Mme Lydie Morel, docteur ès-lettres, membre actif de l'Association genevoise pour le Suffrage, dans la petite brochure que nous ánnonçons. Mme Morel, donc, n'apporte rien de nouveau sur la question, mais elle répète, sous une forme claire, logique, des affirmations que nous ne devons pas nous lasser de redire et que l'on voudrait voir inscrites en lettres d'or sur la cheminée des bureaux où des législateuris à vues étroites, à horizon borné, préoccupés avant tout de plaire à une clientèle électorale, ne cessent de rédiger des projets de loi attentatoires à nos libertés, à nos droits de femmes, contraires à l'esprit comme à la lettre de la Constitution fédérale, et même du Code civil, Mme Morel le prouve.

Que dites-vous de ce court passage, qui résume à la fois la vie de l'humanité et notre féminisme? « Autrefois, l'homme, pour compenser son infériorité biologique, résultant de l'incertitude de sa paternité, et pour assurer sa descendance, enfermait sa ou ses femmes dans sa maison, en limitant leur liberté de toutes manières. Quand, devenu légalement monogame, il dut ouvrir portes et fenêtres à sa prisonnière, il l'enferma dans le mariage indissoluble, par des lois qui la privaient de liberté. Mais quand il put craindre de la voir lui échapper par le divorce, et quand il dut admettre une certaine égalité de droit dans le mariage, il trouva µn moyen subtil et très simple de garder son épouse sous sa domination: l'empêcher de gagner sa vie hors de son fover».

gner sa vie hors de son foyer».

Mme Morel a le courage de s'élever contre une pratique généralement admise et qui m'a

toujours choquée: la rétribution de l'homme selon ses besoins, ses charges de famille, et non selon sa propre valeur. Notre manie de l'égalité, de l'uniformisation, de la règlementation ne tient plus compte de la valeur personnelle et rétribue d'identique façon le bon et le mauvais ouvrier, le bon et le mauvais employé. Reviendraton à une plus saine appréciation du travail? On en peut douter, bien que l'U. R. S. S. soit revenue, dit-on à la rétribution de l'ouvrier proportionnée à sa production; il ne saurait s'agir que de l'ouvrier, mais encore du travailleur intellectuel.

Selma Lagerlöf: La Maison de Lilliécrona. (Cycle de Gösta Berling) trad. du suédois par T. Hammar et M. Metzger. Editions « Je Sers ». Paris.

Le nouveau livre de la grande romancière suédoise ou, plutôt, la dernière traduction empruntée à son œuvre, constitue, nous dit-on, la seconde partie du cycle de Gösta Berling, ouvrage publié à Stockholm en 1891, qui fit sortir de l'ombre le nom de Selma Lagerlöf.

En effet, il existe entre ces deux volumes anecdotiques, d'évidentes analogies. Même inspiration vagabonde, extraordinairement fantaisiste mais, néanmoins, disciplinée, aménagée, si l'on peut dire, avec l'art naturel de tout mettre en ordre dans un apparent désordre qui n'appartient qu'à l'auteur. Même décors — mi-légendaires, mi-réels — dans lesquels évoluent les mêmes personnages secrets, un peu ténébreux, souvent rendus à la vérité de la vie par quelque très humain élan d'âme.

Toutefois, La Maison Lilliécrona — formant

un tout indépendant —n'est apparentée à la légende que par la présence parmi les Cavaliers d'Ekebu du musicien Lilliécorna. Encore celui-ci n'apparaît-il que dans le chapitre qui a donné son nom au nouveau roman. Et tandis que Gösta Berling remplit le Vermland du bruit de ses prouesses, c'est une jeune fille, Maya Lisa, qui va nous charmer par son caractère plein de douceur et de noblesse.

De sa propre intuition, Maya Lisa compare son sort à celui d'une héroïne de conte de fées: Blanche-Neige. Une méchante belle-mère l'opprime et met tout en œuvre pour la séparer de son père, le bon pasteur de Lœvdala. Pourtant ce ne sont pas les sept petits nains de la montagne qui protégeront Maya Lisa, mais, plus simplement, une jeune servante, Nora. Révoltée par la situation faite à sa maîtresse, la fillette entreprend de la protéger. Cette intervension des rôles est très joli. Lutin familier, Nora voit tout, entend tout et s'arrange pour révêler la vérité au bon moment. Enfin, puisque nous vivons un conte, intervient le prince charmant sous les traits de Lilliécrona...

Mais pousser plus avant l'analyse du roman serait le dépouiller de l'atmosphère mystérieuse qui est son grand charme! Ce qu'il rest à dire c'est que, sans être d'une veine aussi vigoureuse que la Trilogie des Lowenskôld, dont Anna Svard est le fleuron, la Maison de Lilliécrona est une œuvre à la foi intéressante et gracieuse. Nous y retrouvons pleinement cette saveur unique, faite de simplicité paysanne et de haute pensée, qui a classé Selma Lagerlôf, dans un cadre tout personnel, parmi les meilleurs écrivains de la littérature scandinave. R. G.